

Christiane Taubira une politique foncière en faveur des descendants d'esclaves

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

17 mai 2013

Christiane Taubira (à gauche)

Christiane Taubira, réagissant sur la question de la compensation financière de l'esclavage posé par le conseil représentatif des associations noires (CRAN) a expliqué dans le Journal du Dimanche qu'une politique foncière de remembrement pourrait permettre aux descendants d'esclaves d'avoir un accès plus équitable à la terre dans les Outre-mer. " En Outre-

mer, il y a eu une confiscation des terres ce qui fait que, d'une façon générale, les descendants d'esclaves n'ont guère accès au foncier ", a déclaré la ministre, " il faudrait donc envisager, sans ouvrir de guerre civile, des remembrements fonciers, des politiques foncières. Il y a des choses à mettre en place sans expropriation, en expliquant très clairement quel est le sens d'une action publique qui consisterait à acheter des terres ", a poursuivi Christiane Taubira. Cette action serait " plus facile à mener en Guyane où l'État avait accaparé le foncier, mais plus délicate à mettre en œuvre aux Antilles où ce sont surtout les descendants des maîtres qui ont conservé les terres ", a précisé la ministre. Christiane Taubira a rappelé qu'elle s'était toujours opposée aux demandes de compensation financière, telles qu'ont pu les formuler le Cran, qui a annoncé lors de la journée de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, qu'il assignait en justice la Caisse des dépôts, lui reprochant d'avoir tiré profit de la traite négrière.

Dans les DOM la dotation des communes augmente plus que dans l'Hexagone

La direction générale des collectivités locales (DGCL) a publié le 26 avril dernier la circulaire annuelle concernant la dotation d'aménagement des communes d'Outre-mer, qui correspond à leur part des dotations de péréquation auxquelles elles ne sont pas éligibles en tant que telles : dotation de solidarité urbaine (DSU) et rurale (DSR), dotation nationale de péréquation (DNP). De fait, l'État reverse aux communes d'Outre-mer une partie de ces dotations proportionnellement à la part de leur population dans la population nationale, majorée de 33 %. La circulaire détaille les modalités de la répartition de cette quote-part, qui varient fortement selon les dotations et les collectivités. Elle est calculée de telle manière que le total des attributions revenant aux communes d'Outre-mer progresse au moins comme l'ensemble des ressources affectées à la dotation globale de fonctionnement (DGF). Pour 2013, le montant de la dotation d'aménagement des DOM s'élève à 172 743 788 euros, soit une progression de 8,56 % par rapport à 2012, alors que la dotation nationale n'augmente que de 6,87 %. C'est la quote-part de la DSU et de la DSR qui augmente le plus, avec une progression de 10,58 % (131,3 millions d'euros), alors que la part de la DNP n'augmente que de 2,58 %.

L'augmentation des sommes versées est plus favorable aux collectivités de Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et Mayotte qu'aux communes des départements d'outre-mer.

Sénat, allô il y a quelqu'un ?



Jacques
Cornano,
sénateur

La commission sénatoriale du Développement durable, des Infrastructures, de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire. Il y a sûrement du redondant là-dedans mais bon, cet intitulé permet de remplir toute une ligne et on ne va pas faire la fine bouche en période de vaches maigres - autrement dit quinze jours de vacances parlementaires. Réunion de ladite commission, donc, avec audition de Jean Ludovic Silicani, président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) - le sujet du jour est la téléphonie mobile. Intervention orientée mais pertinente du Guadeloupéen Jacques Cornano : " Comment seront couvertes les îles de la Désirade, des Saintes ou Marie Galante ? Que pensez-vous des tarifs de la téléphonie en outre-mer, particulièrement élevés ? "

Lozère et outre-mer même combat ?



Jean-
Ludovic
Silicani,
président
de
l'ARCEP

Las, cela inspire Alain Bertrand, Lozérien qui manque de réseau : " La Lozère est l'outre-mer intérieure " de la France, s'écrie cet indigné, se lançant dans une description moyenâgeuse ou du moins des années 2000 de l'état de non-connection de son territoire et ajoutant, bonne pâte : " Il en va de même dans d'autres départements ruraux ". Ce que la Corrézienne Bernadette Bourzai soutient d'un tonitruant : " Absolument ! " Du coup, le président de l'ARCEP se lance dans une réponse où il est question de couverture en 2G, en 3G, d'antennes, de terminaux, d'ondes électromagnétiques, d'investissements, d'innovations, mais des tarifs, point (des îles non plus d'ailleurs).

De la friture sur la ligne

Jacques Cornano a sans doute entre-temps débranché, parce que c'est étonnamment la Moselle qui vient au secours des Ultramarins, par la voix de son sénateur Philippe Leroy, toujours connecté, lui : " Pourrait-on disposer d'un rapport sur la situation en Outre-mer ? ". Réponse décalée sur un décret fixant les services sociaux devant être joints par un numéro gratuit qu " il faudra sans doute compléter ", reconnaît l'auditionner. Certes : le dit décret ne prévoit que deux services ! Et quid de l'attribution de nouvelles licences ? La séance raccroche sur l'aphorisme téléphoné : " Le gouvernement a été saisi de la question ", un grand classique quand on n'a rien à annoncer. Fin de la communication.

Le politique à l'épreuve de la mémoire

Mois de mai, mois de mémoire. Une mémoire avec une exigence de plus en plus forte : le droit à réparation avec une question : l'État français doit-il réparer financièrement les dommages causés par l'esclavage colonial aux descendants d'esclaves ? Il en est une autre qui devrait aussi interpeller : avons-nous réellement la capacité d'obtenir de l'État la réparation exigée ? Cette question est éminemment plus politique que juridique. Elle concerne le rôle et l'influence concrète des lobbys identitaires mais aussi de nos élus face au traitement judiciaire d'un gigantesque crime contre l'humanité et donc du préjudice subi. Un rôle incarné dans une action jusqu'ici inefficace et désordonnée. Pourtant, l'État en France a déjà réparé certains préjudices collectifs par l'indemnisation. Mais

contrairement aux lobbys des colons en leur temps, qui obtinrent indemnisation à la suite de l'abolition de l'esclavage, et contrairement aux associations juives qui obtinrent réparation pour les spoliations et le génocide orchestrés par les nazis lors de la seconde guerre mondiale, les antillo-guyanais semblent manquer de poids politique pour obtenir le même résultat. Et puis comment apprécier la valeur pécuniaire correspondante à ce préjudice sans tomber dans une fange matérialiste qui aurait pour but de compenser ce qui ne peut l'être : la mémoire de la souffrance ? Impossible... Dès lors, la valeur de la réparation ne peut être pour l'État que symbolique. Le silence embarrassé de la plupart de nos élus est d'ailleurs édifiant à cet égard. Pour eux, la politique est tournée vers l'avenir. La mémoire tournée vers le passé. La reconnaissance l'emporte sur la réparation. Il y a en outre et surtout des divergences profondes d'intérêts entre société civile, lobbys associatifs antillo-guyanais, syndicats, citoyens, électeurs et élus antillo-guyanais qui constituent en réalité le cœur de la faiblesse de toutes formes de revendications fortes, présentes et à venir. Car au-delà de la réponse à la question de savoir si un tel droit à réparation existe, il y a en réalité en filigrane derrière cette demande de réparation, la question irrésolue et lacinante de la perception collective de ce que nous fûmes et de ce que nous voudrions résolument devenir ensemble.

Maryse Etzol en piste pour affronter Jean Girard



Maryze Etzol (à droite)

Maryze Etzol jusque-là première adjointe est devenue maire de GrandBourg de Marie Galante. Elle remplace Patrice tirolien qui a démissionné en sa faveur pour mieux se consacrer à son mandat de député européen. Cette passation de pouvoir était prévisible puisque Patrice tirolien avait bien avant cette mandature déjà manifesté son intention de ne plus briguer le poste de maire, même si cette annonce ne l'avait pas empêché de rempiler. Par ailleurs, la présence de Maryze Etzol à ses côtés scellait de façon significative son alliance avec le clan Etzol. Ce qui a permis au maire démissionnaire de régner sur Grand-Bourg sans partage, pendant 24 ans. Candidate aux prochaines élections municipales de 2014, Maryze Etzol devra affronter l'éternel adversaire de sa famille, Jean Girard. Avec l'aide de Patrice tirolien, bien sûr.

Le Parlement européen à la pêche



Maria
Damanaki

,

commissa
ire

européen

en charge

de la

pêche

Un rien frustrante aussi, la réunion des membres de la Conférence des députés (européens) des régions ultrapériphériques (RUP). Là, il s'agissait de la réforme de la politique commune des pêches en outremer, en cours de négociation. Maria Damanaki, commissaire en charge de la pêche et des affaires maritimes, s'y est déclarée favorable à la création d'un instrument de type PoSEI en matière maritime. Car PoSEI n'est pas un diminutif de Poséidon comme on pourrait naïvement le penser, mais un Programme d'options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité destiné à aider financièrement les agricultures locales. Que la commissaire européenne suggère d'étendre aux poissons donc, ou plutôt aux pêcheurs.

| Bœufs et poissons dans le même bateau ?



Patrice
Tirolien,
député
européen

Croissance bleue, croissance verte... Cette déclaration a en tout cas donné au Guadeloupéen Patrice Tirolien, auquel ces thèmes sont chers,

l'occasion de montrer qu'il était toujours le maître de la dialectique contradictoire : " Cette annonce ouvre une possibilité de réelle adaptation à nos réalités ultramarines et une compensation de nos surcoûts plus efficace. Mais je reste circonspect car la commissaire n'a pas été très précise sur les modalités pratiques, notamment quant au rapprochement possible avec le monde agricole ". Rapprocher les bœufs des poissons ? Bah, du moment qu'il ne s'agit pas d'utiliser les uns pour nourrir les autres... on ne veut pas faire la fine bouche mais quand même, on reste sur notre faim. Une période de bœufs, pardon, de vaches maigres, on vous le disait bien.